

379773-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Infrastructure de réseau – Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

OJ S 105/2026 03/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

Adresse électronique: anne-sophie.beauport@epicura.be

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

Description: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

Identifiant de la procédure: d388e6ca-c2a1-495f-8bd0-4cec9a54cec6

Identifiant interne: PPP0KV-529/6025/CSCH-20251001-ASB-04

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32424000 Infrastructure de réseau

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

Description: Renouvellement infrastructure de virtualisation du Centre Hospitalier EpiCURA

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32424000 Infrastructure de réseau

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Le candidat démontre sa capacité économique et financière à exécuter le marché par la production d'une déclaration concernant :

Conformément à l'article 78 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le candidat est autorisé à se prévaloir des capacités économiques et financières d'un tiers, à condition de fournir la preuve qu'il disposera effectivement des moyens nécessaires à l'exécution du marché. Les éléments repris ci-dessus constituent des modalités de preuve permettant d'apprécier le respect de l'exigence minimale définie ci-après. Niveau(x) minimal(aux):

Conformément à l'article 67 §3 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, le pouvoir adjudicateur exige que les opérateurs économiques réalisent un chiffre d'affaires annuel minimum équivalent au double de la valeur annuelle estimée du marché, soit environ 1.800.000 € HTVA, dans le même domaine d'activité que celui faisant l'objet du présent marché. Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint). Le non-respect de cette exigence entraîne la non-sélection du candidat.

Critère: Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description du critère de sélection: Le matériel doit répondre aux normes CE ainsi qu'à la législation belge en terme de sécurité

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Contrats d'ampleur comparable : La liste des principaux contrats d'ampleur comparable exécutés au cours des trois dernières années, en précisant pour chaque référence les montants totaux annuels, doit être jointe à la candidature. Pour chaque client cité, le soumissionnaire indique la raison sociale, l'adresse complète et si possible les coordonnées d'une personne de contact. Par contrat d'ampleur comparable, le pouvoir adjudicateur entend un contrat relatif à la mise en service d'une solution de même complexité. Niveau(x) minimal(aux): Le candidat soumissionnaire devra compter au moins trois projets de même complexité, même ampleur et dans le même domaine que l'objet du

marché au cours des trois dernières années et fournir les attestations de bonne exécution liées à ces trois références dûment complétées et signées par ses clients.

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Ressources du soumissionnaire et relation avec le constructeur et les éditeurs des solutions : Le pouvoir adjudicateur vérifie que le soumissionnaire dispose de ressources humaines qualifiées et certifiées en nombre suffisant pour assurer la mise en œuvre, l'exploitation et le support des solutions de stockage, de virtualisation et de sauvegarde proposées, en lien direct avec les technologies des constructeurs et éditeurs concernés. Les compétences et ressources déclarées doivent être effectivement mobilisables pour l'exécution du marché et directement rattachées à l'opérateur économique candidat ou, le cas échéant, aux membres identifiés du groupement ou aux sous-traitants dûment déclarés. Le pouvoir adjudicateur appréciera cette capacité sur base des informations et documents fournis par le candidat, notamment : • La liste des ressources clés affectées au marché, avec l'indication de leur rôle, statut et disponibilité ; • Les certifications détenues par ces ressources, en lien avec les technologies proposées ; • Le cas échéant, les conventions ou engagements formels permettant au candidat de disposer de ressources externes. Les éléments communiqués doivent permettre de vérifier le caractère réel, actuel et suffisant des compétences annoncées. Niveau(x) minimal(aux): Pour être admis à la sélection, le candidat doit démontrer qu'il dispose a minima des ressources certifiées suivantes : • Trois (3) ingénieurs compétents et certifiés dans les technologies de stockage utilisées des infrastructures de virtualisation ; • Deux (2) ingénieurs compétents et certifiés dans les solutions de virtualisation ; • Un (1) ingénieur compétent et certifié dans les solutions de sauvegarde (backup) dans des environnements de virtualisation. Les certifications doivent être effectives à la date de remise des candidatures et dûment justifiées par des documents probants. Les ressources déclarées doivent être directement liées au candidat, aux membres du groupement ou aux sous-traitants dûment déclarés. Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint). Le non-respect de l'une de ces exigences entraîne la non-sélection du candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander toute précision utile ou justification complémentaire concernant le rôle, le statut et la disponibilité effective des ressources clés déclarées, afin de vérifier le respect de l'exigence minimale.

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité de support et maintenance : Compte tenu du caractère critique de la solution informatique pour la continuité des soins et le fonctionnement de l'hôpital, le candidat doit démontrer qu'il dispose des capacités techniques, humaines et organisationnelles nécessaires pour assurer un support opérationnel permanent de la solution proposée. Le pouvoir adjudicateur appréciera cette capacité sur base des informations et documents fournis par le candidat, permettant d'évaluer la crédibilité et l'effectivité des capacités annoncées. À titre indicatif, cette capacité peut notamment être démontrée au moyen d'un ou plusieurs des éléments suivants : • Une description de l'organisation du support et de la maintenance (niveaux de support N1/N2/N3, procédures de gestion des incidents critiques, mécanismes d'escalade et d'astreinte) ; • La description des moyens humains affectés au support (profils, compétences, disponibilité et capacité d'intervention sur site) ; • La description des moyens techniques permettant le diagnostic, l'intervention et le rétablissement du service ; • Toute information relative à la couverture géographique des équipes de support ; • Un document de type SLA (accord de niveau de service) ou tout document équivalent illustrant des engagements de support dans des environnements comparables ; • Le cas échéant, un engagement écrit d'un ou plusieurs tiers mettant à

disposition du candidat les capacités nécessaires, conformément à l'article 78 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Les éléments repris ci-dessus constituent des moyens de preuve. Tous ne doivent pas nécessairement être fournis, pour autant que le candidat démontre de manière suffisante le respect de l'exigence minimale définie ci-après. Niveau(x) minimal(aux): Pour être admis à la sélection, le candidat doit démontrer qu'il est en mesure d'assurer à minima : • Un service de support disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ; • Une intervention sur les sites du pouvoir adjudicateur concernés par ce marché dans un délai maximal de quatre (4) heures en cas d'incident critique affectant la disponibilité, la sécurité ou l'intégrité des systèmes. Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint) sur base des documents fournis. Le non-respect de cette exigence entraîne la non-sélection du candidat. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander toute précision ou justification complémentaire afin de vérifier le caractère réaliste, effectif et crédible des capacités annoncées. La présente exigence constitue un critère de sélection qualitative. Les conditions précises du SLA contractuel, incluant notamment les délais d'intervention, niveaux de service et éventuelles pénalités, seront définies dans le cahier spécial des charges.

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle – Cybersécurité (NIS2) : Compte tenu du fait que le pouvoir adjudicateur est une entité du secteur de la santé soumise aux obligations de la directive (UE) 2022/2555 dite « NIS2 », le candidat doit démontrer qu'il dispose de mesures techniques, organisationnelles et de gouvernance appropriées lui permettant d'intervenir dans un environnement soumis à des exigences élevées en matière de cybersécurité. Le pouvoir adjudicateur appréciera la capacité du candidat à opérer dans un tel environnement sur base des informations fournies, notamment en ce qui concerne : • La gestion structurée des risques de cybersécurité ; • La prévention, la détection et la réaction aux incidents susceptibles d'affecter la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des systèmes ; • La prise en compte de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement numérique ; • L'existence de mécanismes internes de coordination et de notification des incidents compatibles avec un environnement soumis à NIS2. Ces éléments constituent des moyens de preuve. Tous ne doivent pas nécessairement être fournis, pour autant que le candidat démontre de manière suffisante le respect de l'exigence minimale définie ci-après. Niveau(x) minimal(aux): Afin de démontrer sa capacité à intervenir dans un environnement soumis à des exigences élevées en matière de cybersécurité, le candidat fournit, à titre indicatif et non cumulatif, un ou plusieurs des éléments suivants : – une description de son organisation interne en matière de cybersécurité, incluant l'existence d'un service, d'une fonction ou de ressources dédiées au suivi des aspects de sécurité des solutions proposées (gestion des vulnérabilités, mises à jour de sécurité, suivi des incidents) ; – une description du niveau de relation entretenu avec les constructeurs et éditeurs des solutions proposées (partenariats, statuts de revendeur, accords de support, accès aux bulletins de sécurité, procédures d'escalade en cas d'incident de sécurité) ; À titre indicatif, cette capacité peut notamment être démontrée par un ou plusieurs des éléments suivants : – la production d'une certification reconnue en matière de sécurité de l'information, telle que ISO /IEC 27001, CyberFundamentals ou toute certification équivalente ; – à défaut de certification, la description de mesures techniques, organisationnelles et de gouvernance permettant d'atteindre un niveau de sécurité comparable ; Le respect de cette exigence minimale est apprécié de manière binaire (atteint / non atteint) sur base des documents fournis par le candidat. Le non-respect de cette exigence entraîne la non-sélection du candidat. La présente exigence constitue un critère de sélection qualitative visant à vérifier la capacité du candidat à intervenir dans un environnement soumis aux obligations NIS2. Elle ne constitue

pas une exigence de conformité réglementaire formelle à la directive (UE) 2022/2555 préalable à l'attribution du marché.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Aspects techniques de la solution proposée

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 35

Critère:

Type: Qualité

Description: Services

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/529/KV/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 23/07/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 02/07/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de première Instance de Hainaut, division Mons

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Tous les litiges relatifs à l'exécution de ce marché sont exclusivement tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Mons. Le pouvoir adjudicateur n'est en aucun cas responsable des dommages causés à des personnes ou à des biens qui sont la conséquence directe ou indirecte des activités nécessaires à l'exécution de ce marché. Le prestataire de services garantit le pouvoir adjudicateur contre toute action en dommages et intérêts par des tiers à cet égard.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Centre Hospitalier EpiCURA a.s.b.l.

Numéro d'enregistrement: 0842 335 231

Adresse postale: Rue Louis Caty, 136

Ville: Baudour

Code postal: 7331

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Point de contact: Anne-sophie Beauport

Adresse électronique: anne-sophie.beauport@epicura.be

Téléphone: +32 65769744

Adresse internet: <http://www.epicura.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal de première Instance de Hainaut, division Mons

Numéro d'enregistrement: BE 0308.357.753

Adresse postale: RUE DE NIMY, 35

Ville: Mons

Code postal: 7000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Mons (BE323)

Pays: Belgique

Adresse électronique: conclusions.tpi.civil.mons@just.fgov.be

Téléphone: +32 65356511

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 270a1299-dbcf-49c7-ae20-f7c80373378c - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 01/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 01/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 379773-2026

Numéro de publication au JO S: 105/2026

Date de publication: 03/06/2026